

# LES ACTIONS ÉDUCATIVES

La Ville de Millau est engagée dans un Projet Educatif de Territoire. Cela permet de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants et aux jeunes en dehors du temps scolaire. Découvrez la diversité des actions menées.

Contenu mis à jour le 09.08.24

## APPRENTISSAGE DE LA NAGE

Tous les enfants de la de la grande section jusqu'en CM2 bénéficient de sessions à la piscine avec pour objectif à la fin du primaire de savoir nager.



*Spectacle "Bobo Doudou"*

## PRÉVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES

**À destination des grandes sections de maternelle en partenariat avec la MAIF**

Cette intervention consiste à sensibiliser les enfants aux risques et dangers auxquels ils peuvent être confrontés à leur domicile, et ainsi éviter des situations accidentogènes. À travers le jeu de situations, les enfants prennent conscience des dangers et s'initient à la conduite à adopter pour les éviter.

# PRÉVENTION ROUTIÈRE

Permettre aux élèves, usagers de l'espace routier, d'acquérir des comportements responsables, un enseignement des règles de sécurité routière est assuré par les établissements dispensant un enseignement du premier et du second degré.

Cette sensibilisation se déroule en trois étapes :

- **APER** : Attestation de première éducation à la route à l'école primaire. Valide les savoirs et les comportements des élèves en tant que piétons, passagers et cyclistes.
- **ASSR Niveau 1** : Attestation scolaire de sécurité routière Niveau 1, évaluation en classe de cinquième. Validation obligatoire pour obtenir le permis AM nécessaire à la conduite d'un cyclomoteur.
- **ASSR Niveau 2** : Attestation scolaire de sécurité routière Niveau 2, évaluation en classe de troisième, exigée pour s'inscrire au permis de conduire et notamment pour la conduite accompagnée (et pour obtenir le permis AM si l'ASSR 1 n'a pas été validée).

## PERMIS PIÉTON

**À destination des CE2 des écoles publiques et privées en partenariat avec la Police Municipale, l'Inspection de l'Éducation Nationale et la MAIF.**

Cette action consiste à évaluer et consolider les compétences des élèves dans leur comportement de piéton. Cela se déroule en classe avec des outils pédagogiques et des temps d'explication avec les agents de la police municipale.

## PERMIS VÉLO

**À destination des CE2, CM1, CM2 des écoles publiques et privées.  
En partenariat avec la Police Nationale et Municipale, la prévention routière et la MAIF.**

Le permis vélo permet d'enseigner les règles de circulation routière, le sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions et de réflexes.

Dès le CE2, apprentissage des bases du déplacement en vélo, lecture des panneaux etc. Des épreuves théoriques dans les écoles sont dispensées par la Police Nationale en CM1 et CM2. Puis en CM2, une évaluation du comportement à vélo a lieu sur un circuit fictif puis en situation réelle de circulation.



*Apprentissage des bases de la circulation à vélo*



*Mise en pratique de la théorie sur circuit fermé*



*Finale de la prévention routière 2024 au commissariat de Millau*



## **CIRCUIT MAIF**

**À destination des CM2 des écoles publiques en partenariat avec la Police Nationale, la Police Municipale, les ETAPS, l'Education Nationale, l'association prévention MAIF et les parents volontaires.**

Les élèves de CM2 sont évalués individuellement sur un circuit urbain en vélo. Cette épreuve « grandeur nature » est réalisable chaque année grâce à l'implication de l'association Prévention MAIF ainsi que la police nationale et municipale. Un permis vélo est alors remis à chaque élève ayant réussi les épreuves et permet de valider l'APER.

# SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ DANS LE BUS

À destination des CM2 des écoles publiques, en partenariat avec l'inspection de l'Éducation Nationale, la Police Municipale et les transports Causse.

Sensibiliser les élèves aux règles et aux consignes de sécurité dans un transport en commun. Apprendre les droits et les devoirs de chacun ainsi que les savoir-faire et comportements autour d'un temps d'échanges en classe, puis d'un exercice pratique dans un bus de l'entreprise Causse mis à disposition.

## PERMIS INTERNET

Pour les CM2 des écoles publiques et privées en partenariat avec la Police Municipale.

Le permis internet est un programme pédagogique qui a pour but de responsabiliser les enfants et les parents pour un usage d'internet plus vigilant, sûr et responsable : apprentissage des risques, sensibilisation au harcèlement, rappel des bonnes pratiques.

## LIRE ET FAIRE LIRE

Une quinzaine de lecteurs bénévoles, de plus de 50 ans, accompagne les enfants sur les chemins de la lecture. Une action en lien avec la Fédération des Œuvres laïques et l'Udaf.

La Bibliothèque municipale délivre une carte d'abonnement d'un an aux lecteurs bénévoles de « Lire et faire lire ». Elle met également en place une formation de lecture à voix haute au sein de la section jeunesse.

[En savoir plus](#)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République